De: association@evry-village.com **Envoyé**: lundi 13 février 2023 18:36

À: Myriam BOUBEL; PASCAL CHATAGNON;

Cc: Béatrice DROUIN; Danielle VALERO; Alain CASEDEVANT **Objet**: ACCROBRANCHE *** position Evry-Village ***

Bonjour,

Comme vous avez pu le constater lors de notre AG de vendredi dernier le projet n'a pas fait l'unanimité même si l'on a pu constater toutefois qu'une très large majorité ne s'y est pas opposée.

C'est en tout cas une position similaire à celle de notre Conseil d'Administration doit voici les conclusions :

Le Conseil d'Administration a été amené à débattre et à se prononcer sur le projet d'activité d'accrobranche qui nous a été présenté lors de la réunion en Mairie le 23 janvier et du Conseil de Quartier le 27 janvier.

En synthèse :

- Notre CA se prononce favorablement au projet compte tenu des bénéfices induits pour les habitants et pour le quartier. Mais cette position ne réaccueille pas l'unanimité de ses membres ce qui est rare dans notre mode de fonctionnement.
- Les réserves exprimées par certains de nos membres et que le CA reprend à son compte même si sa majorité ne s'oppose pas au projet sont :
 - ✓ Nous aurions aimé être informé et concertés bien en amont de sorte à pouvoir suggérer d'autres pistes et coconstruire. Or comme le planning est extrêmement serré puisque l'ouverture est prévue en juin cela semble maintenant impossible.
 - ✓ Nous regrettons que ce projet ait été construit sans se soucier d'une vision d'ensemble et en cohérence de ce que nous souhaitons faire des bords de Seine en intégrant par exemple dans la réflexion les périmètres : Tourelle / Bataille / Frosio / terrains dans la continuation de Frosio qui à notre connaissance appartiennent à la municipalité / Beauvoir etc... Cela donne l'impression d'un projet qui est certes intéressant à beaucoup d'égard mais qui arrive tout d'un coup comme une sorte de « one shot » isolé.
 - ✓ Nous attirons l'attention de la municipalité sur le fait que cet espace est fortement utilisés en belle saison par les familles et les adolescents et que l'activité accrobranche ne devra pas en compromettre l'accès et la disponibilité.
 - ✓ Nous souhaitons également que la voie qui mène au site demeure interdite à la circulation automobile comme c'est le cas actuellement et qu'il n'y ait pas d'ici quelque temps de projet de parking public en toute proximité sous prétexte que le stationnement et l'accès sont difficiles et constituent pour l'entreprise exploitante un frein à la rentabilité de l'opération.
 - ✓ Nous souhaitons qu'une tarification attractive soit négociée avec l'opérateur pour permettre un accès à cette activité pour les familles les moins favorisées, les écoles et les centres de loisir.
 - ✓ Enfin, il nous semble qu'il aurait été plus judicieux de profiter de la réorganisation que va induire la fin des activité FROSIO et de la proximité de ce terrain avec le terrain en bout de parcelle et de Beauvoir pour étudier l'implantation de cette activité sur ces lieux.

Nous resterons donc très vigilants sur la suite du dossier.

Nous vous renouvelons également notre intérêt pour travailler avec la Municipalité, les Conseils de Quartiers et d'autres associations et partenaires de la vie locale afin de définir ensemble un projet global d'aménagement des bords de seine.

Bien cordialement,

Xavier BARÓ. association@evry-village.com 06-85-31-37-78. www.evry-village.com



Agir pour l'animation de votre quartier,

l'amélioration de son cadre de vie et de son environnement.